



Commune de Montanaire

DEMANDE DE DEROGATION A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ARBORE

N° 14/2025

Selon l'article 15 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel
et paysager LPrNP.

Situation	Parcelle N° 9044 à Saint-Cierges
Propriétaires	Jeunot Mickael et Guedes Pedrosa Barbara
Requérant	Jeunot Mickael et Guedes Pedrosa Barbara Rue de Lausanne 6 1410 St-Cierges
Objets concernés	2 arbres fruitiers
Motif	Un arbre menace de tomber et l'autre abîme la façade
Plantation compensatoire	Un pommier et un prunier
Date requête	6 octobre 2025

Affichage au pilier public du 24 octobre 2025 au 22 novembre 2025

Thierrens, le 23 octobre 2025

Lundi – mercredi – jeudi : 8h00 – 11h00
mardi : 8h00 – 11h00 / 16h00 – 19h00

021/905.09.30
bourse@montanaire.ch
www.montanaire.ch



LES DEUX A ABATRE SONT
MARQUÉS D'UNE CROIX

